

ECOWAP



ECOWAS COMMISSION
Department of Agriculture, Environment and Water
Resources (DAEWR)
Directorate Agriculture & Rural Development

Colloque FARM – Pluriagri
« Nourrir les villes, une chance pour les agricultures familiales ? »
Paris, 13 décembre 2013
Centre de conférences de l'OCDE

**« Les enseignements des politiques publiques liant
demande urbaine et agriculture familiale »**

Lapodini Marc Atouga, PhD
Commissaire AERE/CEDEAO



« ...CEDEAO DES PEUPLES ... »



SOMMAIRE

- I. Introduction : Politiques mises en œuvre dans le cadre de l'ECOWAP/PDDAA en Afrique de l'Ouest
- II. Lier la demande urbaine à l'agriculture familiale
 - i. Place des importations dans l'approvisionnement des villes
 - ii. Question de l'attribution de surfaces agricoles importantes à de grandes entreprises pour attirer les investissements dans l'agriculture
 - iii. Développement des marchés de gros
 - iv. Soutien aux "circuits courts"



Politiques mises en œuvre dans le cadre de l'ECOWAP/PDDAA en Afrique de l'Ouest

Dans l'espace CEDEAO, le processus ECOWAP/ PDDAA repose sur la mise en œuvre de programmes d'investissements au niveau national (**PNIA**) et un Plan régional d'investissement (**PRIA**) pour la mise en œuvre des Programmes Mobilisateurs .

BUT: « Assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle et une gestion durable des ressources naturelles dans les Etats Membres, un revenu décent aux ménages agricoles, une expansion du commerce agricole sur des bases durables, au sein de la Communauté et dans le monde ».



Politiques mises en œuvre dans le cadre de l'ECOWAP/PDDAA en Afrique de l'Ouest

Au niveau national, les **PNIA** représentent les visions, les ambitions, et les priorités des pays et constituent le cadre de référence pour la programmation des actions dans le secteur agricole et le cadre de coordination de l'aide internationale.

Quatorze des 15 Etats membres sont aujourd'hui engagés dans la mise en œuvre de leur PNIA

Au plan régional, le **PRIA**, adopté en 2010, est structuré autour de trois objectifs spécifiques (OS) :

1. Promotion des produits stratégiques pour la souveraineté alimentaire,
2. Promotion d'un environnement global favorable au développement agricole régional, et
3. Réduction de la vulnérabilité et la promotion de l'accès durable des populations à l'alimentation.



Lier la demande urbaine à l'agriculture familiale

i. Place des importations dans l'approvisionnement des villes

Tendances :

- Transformation du peuplement: Population d'AO en 2025: 400 millions d'habitants 53% en ville
- Besoins alimentaires croissants et évolution de la demande urbaine forte et complexe

Contraintes :

- Produits déficitaires
- Instabilité des prix
- Obstacles aux échanges

La réponse des gouvernements ouest-africains et de la CEDEAO suite à la crise alimentaire de 2008 vise la **réduction de la dépendance aux importations**, la **diversification de la production agricole** et le **développement des transferts de technologies** visant à améliorer la productivité du travail dans le cadre des filières vivrières.



Lier la demande urbaine à l'agriculture familiale

ii Place des importations dans l'approvisionnement des villes (suite)

L'atteinte de la souveraineté alimentaire régionale requiert de travailler en priorité sur certains produits, qui ont été sélectionnés dans le cadre du PRIA sur la base des critères suivants :

- potentiel de production important ;
- évolution des habitudes alimentaires des populations ;
- importations extrarégionales importantes: substitution par la valorisation des complémentarités des bassins de production et promotion des échanges régionaux.

Dans le cadre du PRIA (OS1), au regard de ces critères, la priorité a été donnée aux filières alimentaires stratégiques : riz-maïs-manioc d'une part ; bétail-viandes et produits dérivés d'autre part, et enfin les produits halieutiques.



Lier la demande urbaine à l'agriculture familiale

iii Place des importations dans l'approvisionnement des villes (suite)

Le cas du Riz

- Marché à croissance rapide lié à l'urbanisation et aux préférences en évolution des consommateurs
- La région a recours aux importations extra africaines pour satisfaire 36% de la demande régionale
- Récolte très sensible quant à sa dimension politique pour la sécurité alimentaire ; une pléthore d'obstacles au commerce limitent le commerce du riz produit localement
- De nombreuses initiatives sont en place au niveau national pour augmenter la production, particulièrement depuis 2008
- Il existe un potentiel d'investissements mis à échelle communautaire dans la production et l'usinage du riz
- La CEDEAO est en train de développer une initiative régionale visant la relance durable de la production du riz.



Lier la demande urbaine à l'agriculture familiale

ii. Les problématiques foncières

Constat:

Apparition ici et là de processus d'octroi des terres à de grandes entreprises pour attirer les investissements dans l'agriculture dans certains pays de la région (Mali, Liberia, Nigeria, Burkina Faso, Sénégal,...)

Initiative de la CEDEAO :

Face au risque de compétition avec les petits producteurs, alors que beaucoup de jeunes ruraux ont du mal à accéder au foncier et que l'insécurité foncière reste un obstacle à l'investissement paysan, processus en cours visant l'adoption d'une directive sur les principes de gestion du foncier rural dans l'espace CEDEAO, et soutien à l'initiative de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) de mise en place un Observatoire Régional du Foncier Rural en Afrique de l'Ouest (ORFAO).



Lier la demande urbaine à l'agriculture familiale

iii. Développement des marchés de gros

Contraintes:

Faiblesse du commerce intra régional: limite le développement des marchés de gros et du commerce des produits agricoles dans son ensemble, alors qu'au niveau régional, les zones où existent des surplus de production devraient être en mesure de fournir les zones urbaines ou se concentrent une forte demande

Priorités pouvant contribuer à promouvoir le commerce des produits agricoles:

Renforcer le respect du protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes, des biens et des services, et d'autres instruments de politique régionale tels que :

- (i) le schéma de libéralisation des échanges (SLE),
- (ii) le TEC (tarif extérieur commun).



Lier la demande urbaine à l'agriculture familiale

iv. Soutien aux « circuits courts »

Dans le cadre de l'OS3 du PRIA, la CEDEAO soutient également le **développement d'arrangement productifs locaux**, en direction par exemple des stocks alimentaires décentralisés en milieu rural (warrantage,...), ainsi que d'expériences telles que celles menées dans le cadre du PAA (projets pilotes visant l'approvisionnement des cantines scolaires financés et mis en œuvre par la FAO, le PAM et le gouvernement brésilien notamment au Niger et au Sénégal) visant les achats locaux d'aliments.

Il faut noter a cet égard le **rôle essentiel que devront jouer au niveau local les organisations paysannes (OP)** dans la transformation des filières vivrières dans le développement de ces « circuits courts ».



ECOWAP

**MERCI DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION**

THANK YOU FOR YOUR ATTENTION

OBRIGADO PELA SUA ATENÇÃO

« ...CEDEAO DES PEUPLES... »

